

**01
10** **ESSENTIEL**

**PAYS
DE LA LOIRE**

DECEMBRE 2024 - n°05

**Enquêtes pratiques culturelles
BLÉ TENDRE 2020-2021**
Édition 09/12/2024

Quelques évolutions agronomiques se dessinent

Les pratiques de fertilisation et de protection phytosanitaire mises en œuvre pour le blé tendre en 2020-2021 n'ont pas foncièrement été modifiées par rapport aux campagnes précédemment analysées. Néanmoins, quelques évolutions agronomiques semblent se confirmer, encouragées dans une logique de transition vers l'agroécologie. Au vu des trois campagnes comparées (2014-2017-2021), il apparaît notamment que le labour est moins fréquemment utilisé et que la pratique des mélanges variétaux s'accroît. Avec une moyenne de 72 q/ha, le rendement régional 2021 se situe légèrement au-delà de la moyenne quinquennale (70 q/ha).

L'analyse des pratiques culturelles appliquées en 2020-2021 à la culture de blé tendre met en évidence, pour la région Pays de la Loire, les principaux points suivants :

Avec **près de 380 000 ha implantés en 2021**, le blé tendre constitue l'une des principales «grandes cultures» rencontrées sur le territoire. Lors de la campagne 2020-2021, le blé tendre a majoritairement succédé au maïs (grain ou fourrage, pour près de 62 % de la sole) et aux oléoprotéagineux (29 % des surfaces), mais peu fréquemment à une céréale à paille.

L'implantation du blé tendre repose moins que par le passé sur la technique du labour, utilisée pour 43 % des surfaces emblavées en 2021. **Les techniques de travail du sol** plus simplifiées, sans retournement, et le semis direct sont plus fréquemment retenus. Préalablement, la mise en œuvre de la technique complémentaire des faux-semis concerne moins de 20 % des surfaces 2021 de blé tendre, plus fréquemment toutefois dans les situations conduites en agriculture biologique (AB).

L'utilisation des **semences** de ferme concerne la moitié des surfaces. Dans le cas du blé tendre, les semences utilisées (certifiées et/ou de ferme) sont traitées pour 95 % d'entre elles, le plus fréquemment vis-à-vis des insectes et/ou des maladies fongiques. La nature des produits utilisés n'est connue que pour les deux tiers des surfaces concernées. L'implantation de mélanges variétaux, favorables à la résilience de la culture face aux aléas agroclimatiques et à la pression des bio-agresseurs, semble progresser en couvrant 35 % de la sole 2021 (21 % pour l'échelon national).

La fertilisation azotée minérale moyenne appliquée en 2021 (141 unités Nmin/ha) révèle une diminution par rapport aux campagnes précédentes, générée avant tout par les situations avec apport organique, sachant toutefois que la valeur médiane des apports azotés minéraux (151 unités Nmin/ha) est plus élevée d'une dizaine d'unités que cette valeur moyenne. Pour la moitié de la sole 2021 (interquartile Q1-Q3), la dose d'azote minéral appliquée se situe dans la fourchette 115-180 unités Nmin/ha. Quant aux modalités d'apport, le fractionnement de la fertilisation azotée est toujours généralisé puisque près de 90 % des surfaces ont reçu deux apports ou plus en 2021.

L'apport d'une **fertilisation organique** est toujours une pratique assez peu fréquente dans le cas des céréales à paille (env. 15 % des surfaces concernées). Cette situation s'explique en grande partie par la difficulté à piloter finement la fertilisation azotée avec certaines composantes organiques et par la sensibilité des céréales à paille à la verse physiologique. Toutefois, l'apport d'une fertilisation organique se traduit par une minoration de la fertilisation minérale azotée complémentaire, en 2021 notamment (- 50/55 unités Nmin env.).

Les apports minéraux de phosphore, potassium et soufre sont nettement moins fréquents et plus réduits que l'élément azote. C'est particulièrement marqué pour les éléments phosphore et potassium (PK) dont les apports moyens sont souvent inférieurs à une dizaine d'unités fertilisantes par hectare. Les apports de soufre minéral concernent assez régulièrement près de la moitié de la sole de blé tendre.

Tableau 1 : données générales et contexte

	Pays de la Loire			France
	2014	2017	2021	2021
Nombre de parcelles enquêtées	199	101	190	2456
Principaux précédents culturaux (en % de la sole de blé tendre)				
Céréales à paille	11	17	4	15
Maïs	54	57	62	26
Prairies	5	1	3	3
Oléoprotéagineux	26	24	29	41
Autres	4	1	1	16
Implantation-semis (en % des surfaces emblavées)				
Avec labour	64	58	43	41
Semis direct	9	3	10	9
Autres itinéraires (travail du sol simplifié)	27	40	47	50
Utilisation de semences fermières (en % des surfaces emblavées)				
	41	40	51	54
Utilisation de semences traitées (en % des surfaces emblavées)				
	96	97	95	92
Surfaces avec un mélange variétal (> = 2 variétés) en %				
	23	23	35	21
Surfaces irriguées (en %)				
	4	5	7	3
Récolte				
Rendement aux normes (q/ha)	73	73	72	73
Objectif de rendement (q/ha)	75	76	73	78

Source : MASAF/SSP - Agreste – enquêtes pratiques culturelles

AGRO-METEOROLOGIE de la campagne 2020-2021

L'un des traits marquants de cette campagne 2020-2021 est assurément le caractère contrasté et chaotique des précipitations et des températures, tout au cours du cycle. Néanmoins, les conditions d'implantation lors de cette campagne se sont finalement révélées assez favorables aux colzas et céréales à paille. En fin d'hiver, les cultures sont globalement bien implantées et saines. Par la suite, les à-coups météo printaniers ont assez peu impacté le développement et la croissance des cultures même si en fin de cycle des épisodes pluvieux sont venus perturber le déroulement des récoltes. Finalement, les rendements des cultures d'hiver sont plutôt bons, à l'exception des ceux obtenus par le pois protéagineux. Une météo moins estivale qu'habituellement a permis aux maïs et tournesols d'obtenir de bons à très bons niveaux de rendement.

Le nombre de traitements phytosanitaires appliqués lors de la campagne 2020-2021, hors traitement de semences, atteint une valeur moyenne de 6,3 dans la région (dont 3 herbicides et 2,5 fongicides). La pression sanitaire ressentie lors de cette campagne est, pour la plupart des bio-agresseurs (maladies, pucerons, adventices), qualifiée de moyenne à faible par les producteurs eux-mêmes. Grâce à une utilisation plus limitée de fongicides, l'indice de fréquence de traitement total moyen est de 4,65 en 2021 et se positionne entre les valeurs 2014 et 2017. La valeur médiane 2021 est un peu plus faible, à 4,35. L'application de produits de biocontrôle demeure assez peu fréquente en grandes cultures, notamment sur blé tendre.

Sous l'angle du nombre d'hectares traités (surfaces développées), les principales substances actives (SA) herbicides utilisées sur blé tendre lors de la campagne 2020-2021 sont par ordre décroissant : diflufenicanil, metsulfuron-méthyl, florasulame, prosulfocarbe, flufenacet, pendiméthaline ... Pour la catégorie des fongicides, les substances actives prothioconazole et tébuconazole (familles des triazoles), fluxapyroxade et bixafène (groupe des SDHI), mais aussi des SA de la famille des QoI (dans une moindre mesure) arrivent en tête. Les applications insecticides en végétation (des pyréthrinoïdes de synthèse essentiellement) ont été limitées en 2020-2021 (moins de quatre hectares sur dix sont concernés sachant que majoritairement une seule application a été réalisée sur les surfaces concernées). Sauf conditions climatiques particulièrement sèches (ex. printemps 2011), l'irrigation des surfaces de blé tendre (généralement un seul passage) est une pratique assez peu utilisée dans la région (7 % de la sole en 2021). Les données collectées lors de cette campagne 2020-2021 semblent toutefois indiquer une tendance à l'augmentation (à vérifier lors des prochaines enquêtes).

Le rendement moyen déclaré en 2021 pour les Pays de la Loire, à savoir 72 quintaux/ha à 12,0 % de protéines, proche de l'objectif de rendement et des résultats enregistrés en 2014 et 2017, est légèrement supérieur au rendement moyen quinquennal régional (70 qx/ha d'après la source Agreste-SAA).

ASPECTS METHODOLOGIQUES

Les données présentées dans cette étude sont issues des enquêtes « pratiques culturelles en grandes cultures », réalisées par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère en charge de l'Agriculture (MASAF). Ces enquêtes permettent de connaître de façon détaillée les itinéraires techniques appliqués dans les régions françaises pour les principales cultures. La liste des cultures enquêtées s'est étoffée avec le temps. Ainsi, pour la campagne 2020-2021, ont été enquêtés dans la région Pays de la Loire : des céréales à paille (blés tendre et dur, orges, triticale, avoines), des oléagineux (colza, tournesol, lin), des protéagineux (pois et féverole), le maïs (grain et fourrage) et diverses autres cultures (sorgho, mélanges céréales/protéagineux). Parce que peu présentes au sein d'un territoire, certaines cultures n'ont parfois été enquêtées que dans un nombre restreint de régions et de départements. Les informations « pratiques culturelles » recueillies dans la région pour la campagne 2020-2021 sont issues de 1 932 parcelles (dont 190 de blé tendre). Les règles de diffusion retenues n'autorisent pas à proposer des valeurs issues de moins de 30 parcelles. Assez fréquemment, les résultats obtenus par le croisement de plusieurs variables ainsi que les résultats générés à l'échelle départementale ne remplissent pas cette condition.

Pour en savoir plus...

- Site internet de la DRAAF Pays de la Loire :

<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.rie.gouv.fr/productions-et-pratiques-vegetales-a1676.html>

- Site national Agreste et l'onglet « Enquêtes/ Pratiques culturelles/ Pratiques culturelles sur les grandes cultures et prairies » :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/.../chiffres-et-analyses/pratiques-agricoles>



www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directeur de publication (par intérim) : Pierre Schwartz
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Bernard Robert
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7142 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2024

Tableau 2 : fertilisation

	Pays de la Loire			France
	2014	2017	2021	2021
Surfaces (%) recevant au moins :				
un apport d'azote minéral	99	98	96	96
un apport de phosphore minéral	27	26	24	38
un apport de potassium minéral	27	12	13	22
un apport de soufre minéral	47	51	48	58
un apport de fumure organique	15	14	14	9
Dose moyenne azote minéral (kg N/ha)				
Toutes situations	151	154	141	166
Sans fumure organique	151	156	149	171
Si fumure organique	154	146	93	117
Fractionnement de la fertilisation azotée minérale (en % des surfaces emblavées)				
Pas d'apport	nd	nd	nd	nd
1 apport	nd	nd	nd	nd
2 apports	30	20	22	17
3 apports ou plus	67	77	68	75
Fertilisation azotée totale (Nmin + Norga) en unités N/ha	/	170	152	175
Fertilisation minérale moyenne (autres éléments) en unités/ha				
Phosphore - P ₂ O ₅	/	9	10	18
Potassium - K ₂ O	/	5	6	10
Soufre - SO ₃	/	24	26	30

Source : MASAF/SSP - Agreste – enquêtes pratiques culturelles

nd : nombre d'observations et/ou précision insuffisants

/ : donnée non collectée ou non comparable

Tableau 3 : protection phytosanitaire

	Pays de la Loire			France
	2014	2017	2021	2021
Surfaces recevant au moins un traitement phytosanitaire (%)	99	99	98	97
Nombre moyen de traitements phytosanitaires (toutes situations)				
Totaux (hors adjuvants et hors traitement de semences)	5,8	7	6,3	6,7
dont herbicides	2,3	3,1	3	2,7
dont fongicides	3	3	2,5	2,8
dont insecticides	<1	<1	<1	0,6
dont autres (régulateur de croissance ...)	<1	<1	<1	0,7
Indicateur de fréquence de traitement (IFT) : percentile 70 (*)				
Total (avec traitement de semences)	5	5,6	5,2	6
dont herbicides	1,8	2,5	2,2	2,2
dont hors herbicides	3,4	3,4	3,1	4,1
Indicateur de fréquence de traitement (IFT) : moyenne				
Total (avec traitement de semences)	4,45	4,85	4,65	5,1
dont herbicides	1,6	1,9	1,9	1,8
dont fongicides	1,6	1,5	1,2	1,4
dont insecticides	<1	<1	<1	0,6
dont semences	1	1	1	1
dont autres (régulateur ...)	<1	<1	<1	0,4

Source : MASAF/SSP - Agreste – enquêtes pratiques culturelles

(*) l'indicateur IFT comptabilise le nombre de doses homologuées de produits phytosanitaires appliquées à une culture pendant une campagne. Les IFT « 70^e percentile » correspondent aux valeurs dites de référence : concrètement, cela signifie que pour 70 % des surfaces étudiées, l'IFT obtenu est inférieur ou égal à cette valeur référence.